

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (2000)
Heft: 134

Artikel: Le sens du drapeau
Autor: Guillet, Joël
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847632>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

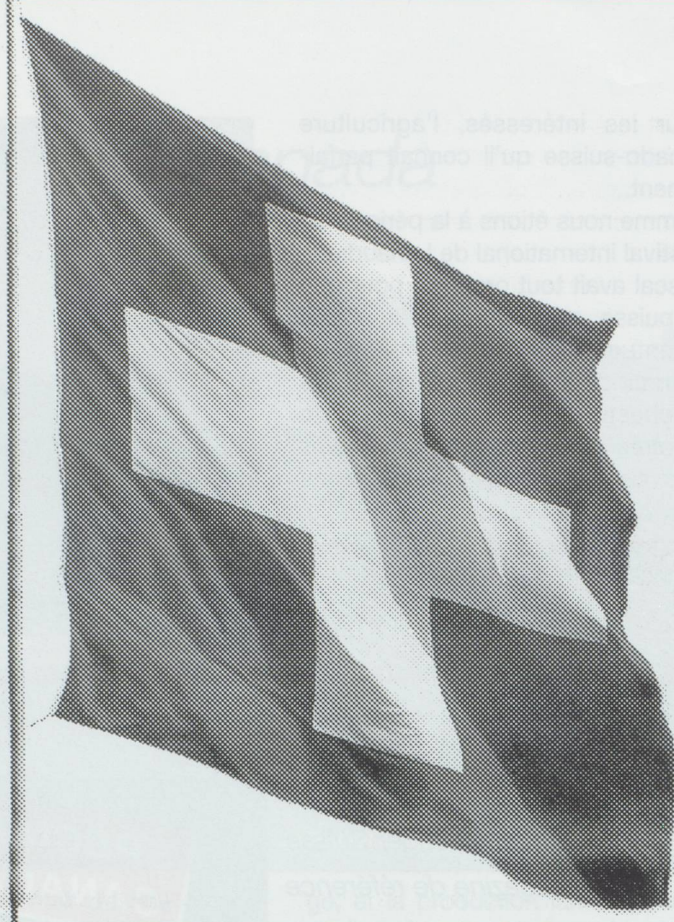
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sens du drapeau

Quel sens donner aujourd'hui à notre étendard national ? Réponses plus ou moins civiques de quelques personnalités quelques semaines après la fête du 1^{er} Août .



Nelly Wenger,
directrice générale d'Expo.02 :

« Je l'aime bien, notre drapeau suisse, et je ne voudrais pas qu'on le change. De plus, le rouge est l'une des mes couleurs préférées. Le drapeau est par ailleurs un des éléments principaux du logo d'Expo.02. Sa forme et ses couleurs me font évidemment penser au drapeau de la Croix-Rouge et à sa vocation humanitaire. J'apprécie également le côté abstrait de son graphisme qui permet plusieurs interprétations. »



Georges-André Chevallaz,
ancien président de la Confédération :

« On ne change pas de drapeau comme on repeint une façade ou une carrosserie, au gré de la mode

ou des impulsions fantasques du moment. Dans les turbulences d'un monde qui va très vite - sans savoir toujours où il va ! - dans les incertitudes et les conflits du temps, le drapeau doit rester le signe durable ralliant la communauté du pays que nous formons et que nous vivons, en dépit, mais aussi grâce à nos diversités, dans une commune exigence de liberté.

Le drapeau incarne la continuité de l'histoire que nous avons vécue, mais aussi la cohésion et la fermeté politique qui doivent nous permettre de construire l'avenir d'un pays et d'un monde plus effectivement solidaires, dans le respect enrichissant de nos libertés. »



Patrice Mugny,
Conseiller national (Verts/GE) :

« Le drapeau national ne m'inspire aucun sentiment. En fait, j'aime beaucoup mon pays, même si je le critique. Mais les drapeaux en général ne me font pas vibrer. Ce sont des symboles de ralliement avec

toute la connotation nationaliste qui les accompagne. Je les prends un peu comme des costumes de fanfare. Ce n'est ni ridicule ni génial. Je comprends que certains les affectionnent, même s'ils me laissent personnellement indifférent.

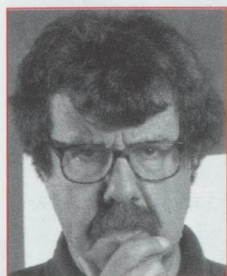
À la rigueur, en tant que chrétien croyant, je pourrais m'accommoder du symbole religieux de la croix. Cependant, je suis pour une stricte séparation de l'Église et de l'État et, à la place, je préférerais un symbole susceptible de rallier tous les citoyens sans exceptions. »



François Cherix,
président de Renaissance Suisse-Europe :

« À l'égard du drapeau suisse en tant qu'objet visuel, mes sentiments sont plutôt neutres. En fait, je l'imagine toujours planté au sommet d'une belle montagne verdoyante. Pour moi, il évoque avec certitude le dessin d'un pays dont, avec inquiétude, je ne perçois plus le dessein. Net, clair, précis, équilibré, son graphisme simple et fort parle d'ordre, de stabi-

lité et de tradition chrétienne. Mais je veux croire aussi que sa croix centrale peut être lue comme un carrefour d'idées et de cultures. Si je ne m'abuse, le drapeau national est un produit dérivé de l'écu du canton de Schwytz. C'est donc pour lui une lourde hérédité que d'être réduit à descendre du réduit alpin. Jusqu'au jour où les Alpes suisses retrouveront leur vocation de cœur de l'Europe... »



Lova Golovtchiner, comédien, animateur du « *Fond de la corbeille* » sur la TSR :

« Tout compte fait, je le trouve assez commode et pratique. Premièrement, il est plus facile à mémoriser que ces drapeaux tricolores à trois bandes, dont on ne sait jamais si c'est le vert qui est en haut, le rouge au milieu ou le contraire. Le problème, pour nous, c'est la croix blanche. Est-ce qu'on se reconnaît tous dans cette croix, très présente, voire pesante ? À mon avis, on devrait ajouter ici ou là un motif. Par exemple quelques étoiles bleues sur les bords... »

Avec l'évolution des mentalités et la globalisation, on voit hélas de moins en moins de symboles dans notre drapeau actuel. Auparavant, on y associait au moins Swissair et l'Union de Banques Suisses. Maintenant, il colle de moins en moins à la réalité, même si ça ne m'empêche pas d'être patriote à mes heures. J'éprouve donc quelques craintes quant à son avenir. À la vérité, je le vois inéluctablement finir dans le cabanon à outils de Christoph Blocher. »



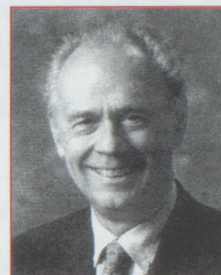
Commandant de corps Jacques Dousse, chef des Forces terrestres :

« Le drapeau national est le symbole d'appartenance à une nation, un

pays, une patrie ! Il est un signe de ralliement, de cohésion, d'autant plus importante en Suisse, pays de vingt-six cantons et de quatre langues ! Au travers du drapeau comme de l'hymne national, je continue, avec fierté et conviction, à avoir de la... Suisse dans les idées ! Officiel depuis 1848, notre drapeau trouve ses origines dans les étendards militaires. Ce qui explique sa forme carrée : avec celui du Vatican, c'est le seul de cette forme ! Selon mes souvenirs, la croix blanche sur fond rouge est apparue pour la première fois lors de la bataille de Laupen en 1339. Le poète fribourgeois Gonzague de Reynold décrit notre drapeau comme « *cette bannière trouée des batailles d'antan, bannière carrée des peuples souverains, l'écarlate étendard que coupe une*

croix blanche ».

Autre symbole: pour la liberté et l'indépendance de notre Suisse d'aujourd'hui, le sang de nos ancêtres a coulé. Mais encore : notre patrie a toujours été sous la protection divine, ainsi que nous le rappellent les premiers mots du Pacte de 1291 : « *Au nom de Dieu Tout-Puissant* »... »



Jacques-Simon Eggly, Conseiller national (Libéraux/GE) :

« Le drapeau suisse m'inspire un sentiment d'identité et, dans certaines occasions officielles, un peu ▶

Un drapeau choisi sur le tard

De quand date notre drapeau ? On cite volontiers 1848 (naissance de l'État fédéral). Mais on pourrait aussi bien évoquer l'époque des mercenaires ou 1889, année où les dimensions de notre emblème national ont été définitivement arrêtées.

L'ancienne Confédération n'avait ni sceau ni drapeau. Le seul signe militaire à cette époque était la croix blanche portée comme marque de reconnaissance sur l'armure ou les vêtements depuis 1339 (bataille de Laupen). Le premier drapeau suisse fut celui de la République helvétique : trois bandes horizontales verte, rouge et jaune. Il existait aussi un drapeau de grenadiers avec une croix blanche et sept flammes. Tous deux disparurent à la chute de la République et furent remplacés par les anciens drapeaux des cantons.

En 1814, les États cantonaux, sous l'influence déterminante de Schwytz, décidèrent que l'emblème de la Suisse serait la croix blanche. Le colonel Dufour, futur général, défendit ardemment cette cause. Et la loi du 12 octobre 1815 établit un drapeau fédéral, rouge à croix blanche - cette dernière touchant cependant les bords du drapeau avant qu'on ne la « rata-tine » en 1889, notamment pour éviter toute confusion avec l'emblème de la Savoie.

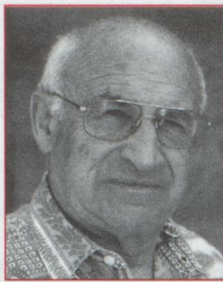
Les vexillologues (voir ci-dessous) le définissent dès lors comme étant constitué d'une croix blanche sur fond rouge, avec des bras d'un sixième plus longs que larges. Ce qui ne correspond toutefois guère à la réalité, la proportion s'exprimant plus volontiers aujourd'hui dans un rapport de 2 à 3 ou de 7 à 10.

Vexillologie

La vexillologie est l'étude de l'histoire et du symbolisme des drapeaux et des pavillons. Elle fonde ses travaux sur plusieurs disciplines: l'histoire, la politique, la culture. La société suisse de vexillologie (SSV) existe depuis 1967. Elle compte près de septante membres en Suisse et à l'étranger et présente régulièrement le résultat de ses recherches dans *Vexilla Helvetica*, sa revue bilingue, en allemand et en français. À deux reprises déjà, la SSV a organisé à Zürich le Congrès international de vexillologie qui rassemble les meilleurs spécialistes de la planète.

Fête Nationale

► d'émotion. Il me plaît dans la mesure où il me fait penser - même si les relations de cause à effet ne sont pas évidentes - à mes racines chrétiennes et à la Croix-Rouge, en même temps qu'à l'histoire de ce pays à laquelle je suis attaché, d'autant plus que je l'enseigne. »



René Scheidegger,
coordinateur romand de l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) :

« Attaché à mon pays, et ayant vécu près de vingt ans à l'étranger, le drapeau suisse m'inspire fierté, respect, reconnaissance. Fierté d'appartenir à un peuple ayant su se faire une place enviée dans le monde ; respect d'un pays indépendant et neutre, dont l'ouverture est prouvée par le taux élevé d'étrangers, par son importante action humanitaire et par son imposante

colonie à l'étranger. La couleur rouge, c'est le sang versé par les mercenaires suisses à l'étranger. Et la croix blanche - référence à la croix du Christ - le symbole de la neutralité (similitude de design avec le drapeau de la Croix-Rouge). Simple et respecté dans le monde entier, contrairement à ce qu'affirment, par mode, certains mondialistes dépourvus de racines, ce drapeau me plaît. Il est le symbole réunissant des citoyennes et des citoyens pratiquant les mêmes valeurs. »

Propos recueillis par Joël Guillet

Avec l'aimable autorisation de reprise de l'hebdomadaire *Construire*.



Yvette Jaggi,
présidente de Pro Helvetia:

« Me plaît dans le drapeau suisse le fait que le motif et le fond peuvent être traités dans les deux couleurs, mais évoquent de toute façon la paix et l'humanité. Blanche sur fond rouge, c'est la croix suisse. Rouge sur fond blanc, c'est la Croix-Rouge - et ses couleurs, évoquées en positif. J'aime chercher - et surtout trouver - le drapeau suisse dans une forêt d'emblèmes nationaux, comme à Strasbourg, devant le Conseil de l'Europe. Sa présence symbolise notre appartenance à la communauté internationale. »

Dans la loi

Nul ne peut s'appropriier sans autorisation les emblèmes nationaux. La loi fédérale du 5 juin 1931 protège ainsi la croix fédérale, les armoiries et le drapeau suisse « contre toute utilisation abusive ». Des sanctions pénales sont même prévues. Dans la pratique, ces dispositions sont toutefois appliquées avec souplesse, l'essentiel étant de ne pas « porter atteinte » aux emblèmes suisses (CPS, art. 70). Par ailleurs, lors de sa session d'avril 1998, le Conseil national a eu à traiter d'une pétition demandant que la croix et le drapeau soient expressément mentionnés dans l'article premier de la Constitution comme « étant les symboles les plus élevés du pays ». La commission pour la révision de la Constitution fédérale n'est cependant pas entrée en matière au motif qu'aucun parti politique ou organisation n'a formulé de requête dans ce sens. L'Allemagne, la France, l'Espagne, la Belgique, le Portugal, l'Irlande connaissent pourtant une telle disposition dans leur charte fondamentale.

ASIN Action pour une Suisse indépendante et neutre

plus de 36 000 membres

Case postale 218, CH-3000 Berne 16, Tél. +41 31 356 27 27, Fax +41 31 356 27 28, CP 30-10011-5

La neutralité, qui est un instrument fiable de notre politique extérieure et de sécurité, nous protège de l'enthousiasme guerrier, des manipulations par les médias et elle nous empêche de céder hâtivement à la pression de conformité. Elle nous permet d'apporter une aide impartiale là où elle est réellement requise. Depuis les guerres aux Balkans, nous savons que les possibilités diplomatiques se sont à nouveau accrues. Notre neutralité nous empêche d'être impliqués dans des guerres civiles. Elle met en place un seuil élevé pour l'engagement de l'armée suisse.

Internet: <http://www.asin.ch>

Prière d'envoyer ce talon à ASIN ►

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA, Lieu: _____

Pays: _____

Veillez s.v.p. m'envoyer des informations détaillées sur l'ASIN.

- en langue allemande en langue française
 en langue italienne en langue anglaise